CDEN de l'Aude,

19 janvier 2022

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Préfet de l'Aude,
Madame la Présidente du Conseil départemental/Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,
Madame la Secrétaire Générale,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le SNALC vous souhaite ses meilleurs vœux de bonne santé avant tout, alors que l'épidémie se prolonge et que l'on ignore combien de temps encore il nous faudra tenir. Que 2022 s'ouvre d'autre part sous le signe de la reprise d'un dialogue sincère entre les experts de terrain que nous représentons et les décideurs de notre belle Education Nationale.

Que demandons-nous aujourd'hui ? Nous ne nous sommes évidemment pas mis en grève aussi nombreux jeudi dernier contre un virus, comme certains ont essayé de le faire croire, ou pour quelques masques FFP2.

Ce que nous dénonçons, c'est surtout le manque d'investissements nécessaires pour offrir une école ouverte certes, mais surtout de qualité, à nos élèves, et le manque de respect envers les personnels de l'Education Nationale quand ils ont alerté sur les besoins et difficultés de l'école.

Certes, la prise de décision n'est pas évidente, mais le SNALC déplore tout particulièrement le manque d'anticipation qui conduit à balancer des protocoles non discutés et donc trop éloignés des réalités que nous vivons chaque jour dans les établissements scolaires.

Il n'est pas normal par exemple que les directions d'écoles, l'ensemble des PE, les vies scolaires, soient devenus des « mini ARS ». Nos collègues se voient contraints à faire le travail des autorités sanitaires, avec souvent moins de personnel du fait de la pandémie, et bien sûr gratuitement, délaissant pour faire du contact-tracing leurs missions premières.
Et la réalité du terrain aujourd'hui, c'est par exemple que lorsque nous voyons que l'un de nos élèves ne se sent pas bien (situation qui se produit sans cesse ces derniers temps…), la seule chose que nous ayons à lui offrir, ce sont des paroles d'encouragement : en pleine crise sanitaire, alors que nous aurions besoin de renforcer les équipes de médecine

scolaire, qui sont depuis longtemps réduites à peau de chagrin, l'infirmerie est tout simplement fermée !

D'une manière générale, le manque de personnel est criant : il manque des professeurs remplaçants, des AED, des CPE, des chefs d'établissements, des AESH, et même pour notre département il manque un ou une DASEN !

La réalité, c'est que les personnels qui restent sont épuisés et désespérés. Le SNALC n'exagère pas : certains d'entre nous se cachent pour pleurer, certains collègues sont arrêtés pour épuisement professionnel, ce qui augmente encore la pénurie de personnels.

Mais au cas où certains esprits supérieurs penseraient encore que l'avenir est dans le tout numérique pour pallier ce manque de personnel, il faut savoir que la réalité c'est un réseau informatique qui rame sans cesse (par exemple le lundi matin à 9h20, comme pour bien commencer la semaine). Peut-être que des hackers russes sont particulièrement actifs à ces moments-là… Quoi qu'il en soit, difficile dans ces conditions d'assurer les cours en distanciel pour les élèves absents (ou même en présentiel avec support numérique). Et ce sont donc tous nos jeunes qui sont pénalisés.

Cette année ont été mis en place les PIAL dans notre département pour améliorer l'inclusion des élèves en situation de handicap. Où en est-on ? Il y a toujours de nombreux élèves sans AESH. Leurs parents ne savent plus à qui s'adresser pour obtenir l'aide qui a été promise à leurs enfants et nous non plus.

Exemple : il manque un AESH individualisé pour 20h à l'école primaire d'Ouveillan. A l'école primaire de Cuxac, 3 enfants de CE2 sont notifiés et n'ont pas d'AESH. A l'école de St Marcel sur Aude, un enfant avait une AESH à la rentrée, notifié pour 20h, mais à cause d'un redéploiement inexplicable, il en est privé depuis. Il y a aussi le cas de cette maman d'un enfant malentendant qui est en grande section de maternelle à l'école de Saint Nazaire d'Aude. En août 2021, la MDPH lui accorde un micro FM. Ne voyant rien venir, la maman a écrit à deux reprises au service ASH de la DSDEN. Il lui a été expliqué que ses mails étaient allés dans les spams, puis que le fournisseur allait être relancé, puis que les demandes étaient traitées en fonction de leur arrivée, puis que le micro serait livré avant la fin du premier trimestre. Son enfant attend encore aujourd'hui.

Ces exemples ne sont malheureusement pas des cas isolés et beaucoup trop de ces enfants, fragilisés par leur handicap, attendent en vain l'aide que leur promet notre institution.

Les PIAL devaient améliorer également la situation des AESH. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Pas d'augmentation des quotités horaires, une rémunération qui reste en dessous du seuil de pauvreté pour beaucoup de nos collègues, pas de remboursement des frais de déplacements, crainte chaque jour de voir arriver de nouvelles notifications, car cela provoque la plupart du temps une diminution des heures d'accompagnement pour les jeunes déjà suivis, des difficultés d'emploi du temps voire des changements d'établissement à répétition pour certains AESH.

Le SNALC pense qu'il faudrait recruter quand des besoins apparaissent. Or la gestion des ressources et le recrutement restent assez obscurs. Certains de nos collègues

ont refusé de signer l'avenant de leur contrat au mois de juillet mais sont toujours payés à l'heure actuelle, alors qu'ils ne sont plus en poste depuis le mois de septembre. D'un autre côté, des personnes qui postulent pour être recrutées comme AESH, attendent en vain d'être rappelées et il leur a été bien spécifié de ne surtout pas téléphoner pour demander des nouvelles de leur dossier…Et pendant ce temps des enfants attendent.

Pour le SNALC, il faut urgemment revoir le fonctionnement des PIAL.

On pourrait malheureusement donner encore beaucoup d'autres exemples des difficultés quotidiennes des personnels ou des dysfonctionnements dont ils font les frais et qui ne sont pas à prendre à la légère. Les bricolages incessants décrédibilisent notre Ecole et provoquent des tensions parfois très vives. Nombre de nos collègues, du premier degré notamment, sont en première ligne pour essuyer l'agacement de certains parents concernant entre autres choses les changements continuels du protocole sanitaire.

Au sujet de ce protocole sanitaire, véritable chef-d'œuvre d'inventivité, nous nous interrogeons sur le bien-fondé de la mesure qui consiste à faire subir tous les deux jours un test nasal à des élèves parfois très jeunes. Au vu de l'explosion des contaminations dans les classes, un élève peut se retrouver cas contact plusieurs fois de suite et donc subir la série de tests encore et encore. Les élèves, pour nous, ne sont pas que des effectifs ou des chiffres. Nous demandons un traitement plus humain, plus soucieux de leur bien-être. Nous sommes témoins parfois de grandes détresses et pour le SNALC, les règles ne sont respectées que lorsqu'elles sont respectueuses et respectables. Cela, nous aurions pu le souffler aux géniaux inventeurs de protocoles sanitaires si nous avions été consultés avant la diffusion médiatique de leur énième version.

Pour 2022, assez de mesquineries et de mensonges, stop au mépris !

Souhaitons que les demandes des personnels soient entendues et prises en compte à leur juste valeur pour que la sérénité revienne dans nos établissements scolaires. Si l'école doit rester ouverte à tout prix, c'est bien parce qu'elle devrait être le lieu où grandissent, se forment et s'épanouissent en sécurité les jeunes qui sont notre avenir. Et cela, quoi qu'en pensent certains, a du prix.

Le SNALC, vous l'aurez compris, se joint aux autres organisations syndicales et fédération de parents d'élèves, pour proposer au vote de ce CDEN deux avis.

Les représentants du **SNALC** au CDEN de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur